



NIVEAU

Formation initiale



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.



OBJECTIFS

Appréhender les bases de la réglementation aérienne en vigueur dans l'aviation civile.



CONTENU

Théorie

- Le droit public international : Les Conventions / L'OACI / Rôle et objectifs.
- Le droit privé international : IATA / Rôle et objectifs.
- La législation européenne : EASA / Rôle et objectifs.
- La réglementation nationale / Les organismes de contrôle.
- L'avion et le droit aérien.
- Le personnel navigant / Rôle et responsabilités au regard du droit aérien.
- Les passagers / Les conditions de transport au regard du droit aérien.
- Les marchandises / Les conditions de transport au regard du droit aérien.
- Les compagnies aériennes au regard du droit aérien.
- L'aérodrome et le droit aérien / La certification / Le manuel d'aérodrome / L'exploitant d'aérodrome.
- Le droit aérien et la sécurité / Le Système de Gestion de la Sécurité.
- La circulation aérienne et le droit aérien / L'organisation de l'espace aérien / Les services de circulation aérienne

Formation basée sur la réglementation OACI, les règlements UE et le Code de l'Aviation Civile.

 **Durée** à titre indicatif

4 heures.

 **Prérequis**

Aucun.

 **Méthode**

- Formation théorique en salle.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

 **Evaluation**

- **Théorie** : Test d'évaluation des acquis.

 **Validité**

Aucune.

 **Contact**

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-formation.fr/>